

AFCAC NEWSLETTER African Civil Aviation Commission News



SPECIAL EDITION FEBRUARY 2023

AFCAC, Global Stakeholders Optimistic On Phased Implementation Of Liberalization



he implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM) has received a major boost as a number of African States embraced the YD-compliant Air Service Agreement (ASAs) among themselves during the ICAO Air Services Negotiation Conference (ICAN) in Abuja, Nigeria recently. According to the Secretary General of the African Civil Aviation Commission (AFCAC), Ms. Adefunke Adeyemi, AFCAC developed the YD-compliant Air Services Agreement template which will fast-track liberalization of air transport in Africa.

Rather than waiting for many States to implement SAATM at the same time, Ms Adeyemi said implementing the SAATM among few ready African States would result in opening of more 5th Freedom Rights routes and increased interconnectivity and integration in Africa. Global aviation partners including ICAO, the European Union (EU),IATA among others have strongly supported this gradual implementation of SAATM among ready African States.



According the Secretary General of the African Civil Aviation Commission (AFCAC), Ms. Adefunke Adeyemi, AFCAC developed the SAATM-compliant air services agreement template which will fast-track liberalization of air transport in Africa.

Mr. Peter Bombay of the European Commission said starting liberalization with few ready States would work in Africa as this strategy also worked in Europe. The 19 States that launched the SAATM Pilot Implementation Project (PIP) last November are expected to lead the phased implementation of air transport liberalization in Africa.

23rd YD-Day Unveils Reliable Approach To SAATM Implementation



Hon. Affoh Atcha-Dedji, Minister of Air Transport Togo; Hon. Doudou KA, Minister of Air Transport Senegal and Ms Adefunke Adeyemi, Secretary General AFCAC at YD-Day 2022

Championing the new initiative, the Secretary General of AFCAC, Ms. Adefunke Adeyemi revealed that AFCAC, as the Executing Agency of the SAATM/YD, will coordinate robust advocacy engaging top level of governments, Ministers and operators to expand liberalization under the SAATM PIP

he 23rd Yamoussoukro Decision Day (YD-Day) celebrated on November 14, 2022 in Dakar, Senegal with the befitting theme "Acceleration of Air Transport Liberalization in Africa to improve Continental Connectivity and Integration", marked a major turning-point in the three-decade-long efforts to liberalize air transport in Africa. Before the event, 35 African States had signed the Single African Air Transport Market (SAATM) which was launched in January 2018, while 20 of these States had also signed the Memorandum of Implementation (MoI) to remove restrictive Bilateral Air Services Agreements (BASAs) amongst them, though this achieved slow progress on liberalization.

Therefore, The African Civil Aviation Commission (AFCAC) at the YD-Day event in Dakar, Senegal, launched a more aggressive programme, the SAATM Pilot Implementation Project (PIP), to drive more concrete and measured implementation of SAATM starting immediately with 18 ready and willing States.

Championing the new initiative, the Secretary General of AFCAC, Ms. Adefunke Adeyemi revealed that AFCAC, as the Executing Agency of the SAATM/YD, will coordinate robust advocacy engaging top level officials of governments, Ministers and operators to expand liberalization under the SAATM PIP.

The African Continental Free Trade Area (AfCFTA), aviation institutions including ICAO, IATA, ACI-Africa, AFRAA and others expressed readiness to work closely with AFCAC to drive liberalized market access and economic integration in Africa.

African States, Airline, Airport Win 5th Freedom Awards

s the Single African Air Transport Market (SAATM) takes root, the African Civil Aviation Commission (AFCAC) has rewarded several African countries and organizations for their outstanding implementation of the 5th Freedom Rights. At the 23rd Yamoussoukro Decision Day (YD-Day) in Dakar, Senegal, Togo received the award for the Country with Most 5th Freedom Operations, while ASKY was decorated with the award for the Airline Operating with the Most 5th Freedom Routes.

Douala Airport in Cameroon won the award of the Airport with Most 5th Freedom Routes In-bound. ICAO defines the 5th Freedom Right as "the right or privilege, in respect of

scheduled international air services, granted by one State to another State to put down and to take on, in the territory of the first State, traffic coming from or destined to a third State."

Further, countries with highest proportion of YD-compliant Bilateral Air Services Agreements (BASAs), namely Cape Verde, Mozambique, Mali and Liberia received AFCAC's award certificates. South Africa, Nigeria and Ethiopia received the award certificates for 'Most Intra-Regionally Connected Countries'. The awards are a major boost to liberalization in Africa, and more 5th Freedom Routes are expected in 2023.

ICAO President Urges For Multicultural Integration Through Air Transport



Sen. Hadi Sirika, Minister of Aviation, Nigeria; Prof. Ibrahim Gambari, Chief of Staff to Nigerian President; and Mr. Salvatore Sciacchitano, President ICAO Council during ICAO CAN 22 Abuja.

he President of the International Civil Aviation
Organization (ICAO) Council, Mr. Salvatore
Sciacchitano, has said the future of air travel should
continue to be used for knowledge building and

multicultural integration as people travel from one country to another.

Mr. Sciacchitano who spoke in Abuja, Nigeria, during the International Civil Aviation Day December 2022, held on the side-lines of the ICAO Air Services Negotiation (ICAN '22) event said the air services agreements signed at the ICAN event would enhance global interconnectivity.

"International air transport is not only important for travel for business, but also tourism. International air transport also enhances knowledge as you meet people. You visit countries and as a consequence of this you enhance multicultural and multilateral understanding of the society," he said. "Multicultural understanding is a fundamental objective of international civil aviation.

So let's continue in the same direction for the future," he stated. Nigeria's Minister of Aviation, Sen. Hadi Sirika, also called for acceleration of the Single African Air Transport Market (SAATM), saying Nigeria has benefitted immensely from civil aviation.

5 SAATM Ambassadors To Drive Liberalization Across Africa

ive eminent African aviation and business professionals have been appointed as SAATM Ambassadors to push advocacy and implementation of the Single African Air Transport Market (SAATM) in five core regions in Africa.

Mr. Edmund Murambiwa Makona was appointed SAATM Ambassador for Southern Africa Region, while Capt. Gilbert Kibe got the position of SAATM Ambassador for Eastern Region. Mr. Nowel Ngala was appointed the SAATM Ambassador for Central Africa, and Mrs. Angi Ahmed Abdalla Mostafa was appointed SAATM Ambassador for Northern Region. Capt. Edward Boyo was appointed as the SAATM Ambassador for Western Africa.

Ms. Adefunke Adeyemi, Secretary General of AFCAC, revealed that the Ambassadors would liaise with governments and institutions amongst others in their respective regions to fast-track market access and integration in Africa. A special Recognition Award was given to Ms. Poppy Khoza "for her brilliant contribution for Aviation in Africa." For leading Africa's new revolution in liberalization, the States in the SAATM Pilot Implementation Programme also received AFCAC Trophies.

Niger Pushes For 5th Freedom Rights, Integration In Africa

he Director General, ANAC Niger, Elhadji Ayaha Ahmed, has said that Niger in 2022 signed air service agreements in line with the Yamoussoukro Decision (YD) with the civil aviation authorities of Cape Verde, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinea and Senegal. Similarly, a technical cooperation agreement was signed and an agreement on search and rescue of aircraft in emergency situations, initialed with Nigeria.



Elhadji Ayaha Ahmed, Director General, ANAC Niger

He said "ANAC-Niger will push for the liberalization of Niger's skies to African airlines in accordance with the air service agreements signed with these States, by granting of the fifth freedom," revealing that already several African airlines benefit from 5th freedom rights in Niger. Asky is on the Niamey-Ouagadougou-Niamey and the Niamey-Cotonou-Niamey routes; Ethiopian Airlines on the Niamey-Ouagagoudou-Niamey routes and the Royal Air Maroc on the Niamey-N'Djamena-Niamey routes; while Tunisair is on the Niamey-Abidjan-Niamey route, he stated.

President Buhari Commits To Aviation Development, SAATM



President Muhammadu Buhari of Nigeria received ICAO and AFCAC leaders in Abuja, pledging support to ICAO activities and aviation development in Africa

he Nigerian President, HE Muhammadu Buhari, has expressed commitment to air transport liberalization, aviation development and support to the International Civil Aviation Organization's (ICAO's) activities to drive its Standards and Recommended Practices (SARPs) in Africa. President Buhari disclosed this at the ICAO Air Services Negotiation event (ICAN '22) in Abuja, Nigeria, recently.

He lauded ICAO's determination to support the sustainable development of air transportation in the Africa region through hosting of its key events in the region.

He commended Mr. Salvatore Sciacchitano the President of ICAO Council, and expressed "gratitude to the immediate-past President of ICAO Council, Nigeria's own Dr. Olumuyiwa Benard Aliyu, who championed the ICAO 'No Country Let Behind' initiative."

He said Nigeria is a signatory to the Single African Air Transport Market (SAATM), and has adopted a civil aviation policy centred on liberalization and Public-Private Partnership (PPP) initiative, with a new civil aviation policy to further strengthen safety.

"This has resulted in significant growth of the industry including huge investments in our nation's airports which has increased our airports' capabilities, capacities and growth of the domestic airline industry," President Buhari stated.

AFCAC, AU's SAATM Stakeholders' Summit To Expand Africa's 5th Freedom Markets



he African Civil Aviation Commission (AFCAC), in conjunction with the African Union (AU), held the Sixth Meeting of Aviation Industry Stakeholders on Implementation of the Joint Prioritisation Action Plan for the Operationalisation of the Single African Air Transport Market (SAATM) on February 9-10 2023 at AFCAC headquarters in Dakar, Senegal. Essentially, the JPAP/SAATM-PIP event set ambitious targets for 2023 and beyond for the SAATM Ambassadors, as well as Action Groups within States and Regions. The meeting resolved to take "results-based approach"

rather than "activities-based approach" in the implementation of JPAP/SAATM objectives.

The theme of the event was 'Accelerating the Full Liberalization of the African Air Transport Market through the Establishment of SAATM-Pilot Implementation Project'. Several African States and African airlines are already operating 5th Freedom routes. AFCAC aims at increasing liberalization "by increasing the 5th freedom penetration from 14.5% to 30% by 2025."

To-date, 19 States have committed to the SAATM PIP, while 36 States have signed the SAATM.

AFCAC At First Meeting Of All Regional Civil Aviation Organisations



AFCAC President, Mr. Silas Udahemuka (second from right) and Ms. Adefunke Adeyemi, Secretary General, AFCAC (5th from right), with representatives of regional civil aviation organisations during the first ever meeting of all regions in Paris, France, recently

he President of the African Civil Aviation Commission (AFCAC), Mr. Silas Udahemuka, and the Secretary General of Ms. Adefunke Adeyemi, are taking new steps to enhance Africa's continued aviation development and partnerships with other regions, as they joined the first-ever formal meeting bringing together the leaders of all regional civil aviation organisations held in Paris February 7, 2023.

The regional civil aviation organisations, namely the Arab Civil Aviation Organization (ACAO), the African Civil Aviation Commission (AFCAC), the European Civil Aviation Conference (ECAC), and the Latin American Civil Aviation Commission (LACAC), met in Paris "to strengthen the relationship and cooperation among the sister civil aviation organisations and to agree on actions that support a safe, secure, and sustainable development of air transport in their respective regions and around the world, consistent with ICAO's strategic objectives," ECAC said.

According to the ECAC, a series of joint activities, such as cooperation and coordination for ICAO Assemblies, Safety, Security, capacity building in common areas of civil aviation and exchange of best practices on air transport, was agreed for 2023 and 2024.

ECAC President, Mr Alessio Quaranta, Director General of Civil Aviation of Italy, said: "Our shared commitment to cooperation and collaboration will be a critical factor in ensuring the long-term success of aviation."

Togo Achieves Laudable Implementation Of SAATM

he Director General of ANAC Togo, Col. Gnama Latta, has said new destinations have been opened in 2022 from Lomé. These include Johannesburg, Praia and Sao Tome by Asky and Washington by Ethiopian.

To open up Togo to more destinations, he said Togo met with 16 States from Africa, Europe, the Middle East and Asia during the ICAO Air Services Conference in Abuja, Nigeria in December 2022.

He called on SAATM Member States to stop their refusal to grant 5th freedom traffic rights to African airlines, as he equally encouraged African airlines to create commercial arrangements to facilitate passenger mobility. ASKY Airlines based in Lome, Togo, has the largest number of 5th Freedom routes in Africa, partly due to Togo's enthusiastic leadership in SAATM implementation. Col. Latta said Togo as Champion State of SAATM will continue to mobilize funding to strengthen AFCAC as SAATM Executing Agency. He urged AFCAC to support Togo's capacity development.



Col. Gnama Latta, DG, Togo CAA

Asky Fifth Freedom Routes						
Bamako-Conakry	Dakar-Bissau	Dakar-Praia	Douala-Ndjamena	Douala-Bangui		
Abuja-Ndjamena	Abuja-Yaounde	Libreville-Yaounde	Ouagadougou- Niamey	Cotonou-Niamey		
Accra-Monrovia	Accra-Banjul	Accra-Freetown	Freetown-Banjul	Libreville-SaoTome		
Kinshasa- Brazzaville	Kinshasa- Johannesburg	Libreville- Johannesburg	Cotonou-Niamey	Cotonou-Malabo		
Monrovia-Banjul						

With the support of Togo CAA commitment to SAATM, ASKY operates the largest number of 5th Freedom routes in Africa

AFCAC Commits To Consumer Protection Implementation

he African Civil Aviation Commission (AFCAC) has reiterated its full commitment to promoting the implementation of the regulations on Consumer Protection in Africa's aviation industry. AFCAC, which is the Executing Agency (EA) of the Yamoussoukro Decision (YD), said it will achieve this "by developing subsidiary regulations and guidelines to implement the YD Consumer Protection regulations and encouraging Regional Economic Communities (RECs) and Member States to create Consumer Protection Units at the RECs and States levels, and carry out awareness campaigns and capacity building workshops to promote consumer protection in the provision of air transport services across the aviation supply chain and the civil society."

According to Mr. Emmanuel Butera, AFCAC Consumer Protection Specialist, Consumer Protection regulations are anchored as Annex 6 of the YD. Consumer Protection "refers to the process of addressing intrinsic disparities found in the consumer-supplier relationship including bargaining powers, knowledge and other resources, economic efficiency, individual rights, distributive justice and the right to development."

Mr. Butera noted that the challenge of disparate policies and regulations on consumer protection needs to be addressed by collaborative and coordinated approach among Member States to harmonize consumer protection, guided by the objectives of the United Nations Guidelines for Consumer Protection (UNGCP) in implementing the YD Consumer Protection regulations. "It is very important for governments, regulators and the flying public to understand the balance between protecting consumer rights and protecting sustainable air services," Mr. Butera emphisised.

Sidy Gueye Outlines Ways To Open African Skies



Mr. Sidy Gueye, Director General ANACIM, Senegal

he Director General ANACIM, Senegal, Mr. Sidy Gueye, has disclosed that Senegal looks forward to opening African skies with the signing of air service agreements and also strengthening cooperation with other civil aviation authorities on the continent. Senegal's "highly satisfactory compliance rate" on SAATM prompted the State to be part of the official launch of the Single African Air Transport Market Implementation Pilot Project (SAATM PIP) during the 23rd Yamoussoukro Decision Day in November 2022 in Dakar.

"While it is not easy to get rid of protectionist measures for our respective airlines overnight, the clear resolve by leaders of the Continent and the launch of the Pilot Project by 18 States can result in an effective

implementation of the Single Air Transport Market African (SAATM)," he emphasised. To facilitate SAATM implementation, he underlined the essence of sensitizing all national actors "especially on competition regulations and the need to improve the competitiveness and quality of service by providers."

He also urged for "cooperation among African airlines", as well as change management among decision-makers. In 2022, Senegal took steps to drive airport certification including renewal of the Blaise Diagne Dakar-Diass International Airport Certificate, certification for Cap Skirring International Airport and recertification of the AIBD international airport, while making improvement in Senegal's National Safety Program (PNS). Senegal is also signing air services agreements to drive interconnectivity.



BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA CAFAC



Actualités de la Commission africaine de l'aviation civile

ÉDITION SPÉCIALE - FÉVRIER 2023

La CAFAC et les parties prenantes mondiales optimistes quant à la mise en œuvre progressive de la libéralisation



a mise en œuvre du Marché Unique du Transport
Aérien Africain (MUTAA) a reçu un coup de pouce
majeur, alors qu'un certain nombre d'États africains
ont adoptés entre eux l'Accord de Service Aérien
(ASA) conforme à la norme YD lors de la Conférence
de l'OACI sur les négociations relatives aux services aériens
(ICAN) qui s'est tenue récemment à Abuja, au Nigéria. Selon la
Secrétaire générale de la Commission africaine de l'aviation
civile (CAFAC), Mme Adefunke ADEYEMI, la CAFAC a élaboré le
modèle d'accord sur les services aériens conformément à la
directive de la DY, ce qui va accélérer la libéralisation du
transport aérien en Afrique.

En effet, sans attendre que de nombreux États mettent en œuvre le MUTAA simultanément, Mme ADEYEMI a souligné que la mise en œuvre du MUTAA par un petit nombre d'États africains volontaires, prêts à mettre en œuvre le MUTAA permettrait l'ouverture d'un plus grand nombre de routes de 5ème liberté et une inter-connectivité et intégration accrues en Afrique. D'ailleurs, les partenaires mondiaux de l'aviation, dont l'OACI, l'Union européenne (UE) et l'IATA, ont fortement soutenu l'idée de mise en œuvre progressive du MUTAA au niveau des États africains prêts à se lancer. M. Peter BOMBAY

Selon la Secrétaire gé

Selon la Secrétaire générale de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), Mme Adefunke ADEYEMI, la CAFAC a élaboré le modèle d'accord sur les services aériens conformément à la directive de la DY, ce qui va accélérer la libéralisation du transport aérien en Afrique.

de la Commission européenne, a déclaré que le fait de démarrer avec un petit nombre d'États volontaires, la libéralisation marcherait pour l'Afrique, puisque cette même démarche a été adoptée au niveau de l'Europe. Il est attendu que les 19 États qui ont lancé le Projet pilote de mise en œuvre (PIP) du MUTAA en novembre dernier puissent mener la mise en œuvre progressive de la libéralisation du transport aérien en Afrique.

La 23ème Journée de la DY dévoile une approche fiable de la mise en œuvre du MUTAA



L'honorable Affoh ATCHA-DEDJI, Ministre des Transports Aériens du Togo, L'honorable Doudou KA, Ministre des Transports Aériens, Sénégal et Mme Adefunke ADEYEMI, Secrétaire Générale de la CAFAC à la Journée commémorative de la DY 2022

Dans le but de parrainer la nouvelle initiative, la Secrétaire générale de La CAFAC, Mme Adefunke ADEYEMI, a révélé que la CAFAC, en tant qu'agence d'exécution du MUTAA / DY, entend mener un plaidoyer dynamique auprès des hauts responsables des gouvernements, des ministres et des opérateurs afin d'intensifier le processus de libéralisation dans le cadre du PIP du MUTAA.

a 23ème Journée de la Décision de Yamoussoukro (YD-Day), célébrée le 14 novembre 2022 à Dakar, au Sénégal, sur le thème approprié : " Accélération de la

libéralisation du transport aérien en Afrique pour améliorer la connectivité et l'intégration continentales " a marqué un tournant important dans les efforts déployés depuis trois décennies pour libéraliser le transport aérien en Afrique. Avant l'événement, 35 États africains étaient signataires de l'accès au Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) qui a été lancé en janvier 2018, tandis que 20 de ces États avaient également signé le Mémorandum de mise en œuvre (MoI) visant la suppression des restrictions des accords bilatéraux sur les services aériens (BASA), bien qu'ils aient enregistré de très faibles progrès en matière de libéralisation.

Par conséquent, la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), lors de l'événement de la Journée commémorative du DY à Dakar, au Sénégal, a lancé un programme plutôt agressif,

à savoir, le Projet pilote de la mise en œuvre du MUTAA (PIP), afin de procéder à une mise en œuvre plus concrète et mesurée du MUTAA en commençant sans délai avec les 18 États volontaires.

Dans le but de parrainer la nouvelle initiative, la Secrétaire générale de La CAFAC, Mme Adefunke ADEYEMI, a révélé que la CAFAC, en tant qu'agence d'exécution du MUTAA / DY, entend mener un plaidoyer dynamique auprès des hauts responsables des gouvernements, des ministres et des opérateurs afin d'intensifier le processus de libéralisation dans le cadre du PIP du MUTAA.

La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), les institutions aéronautiques à savoir OACI, IATA, ACI-Afrique, AFRAA et d'autres ont exprimé leur volonté de travailler en étroite collaboration avec la CAFAC en vue de la libéralisation de l'accès aux marchés et l'intégration économique en Afrique.

Les États africains, compagnies aériennes et aéroports remportent des prix de la 5ème Liberté de l'air

u fur et à mesure que le Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) se dessine, la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) a décidé de récompenser plusieurs pays et organisations africaines pour leur mise en œuvre exceptionnelle des règles de la liberté de l'air. Lors de la 23ème Journée de la Décision de Yamoussoukro (Journée DY) à Dakar, au Sénégal, le Togo a reçu le prix de l'État ayant le plus d'opérations de 5ème liberté, tandis qu'ASKY Airlines a été décorée du prix de la plus grande compagnie aérienne régionale opératrice de 5ème liberté, opérant avec le plus grand nombre de routes.

L'aéroport de Douala, au Cameroun, a remporté le prix de l'aéroport ayant le plus grand nombre de routes de 5ème liberté à l'arrivée. L'OACI définit le droit de la 5ème liberté

comme étant, en ce qui concerne les services aériens internationaux réguliers, " le droit ou le privilège accordé par un État à un autre de débarquer et d'embarquer, dans le territoire du premier État du trafic en provenance ou à destination d'un État tiers ".

En outre, les États ayant signé le plus grand nombre d'accords bilatéraux sur les services aériens (BASA) conformes à la DY, à savoir le Cap-Vert, le Mozambique, le Mali et le Libéria, ont reçu un certificat de reconnaissance de la CAFAC. L'Afrique du Sud, le Nigéria et l'Éthiopie, en leur qualité " d'Etats les plus connectés au niveau intra régional " ont reçu des certificats de reconnaissance. Lesdits prix représentent un coup de pouce majeur à la libéralisation en Afrique. D'ailleurs, d'autres routes de 5ème liberté sont en voie, à l'horizon 2023.

Le Président de l'OACI lance un appel pour une intégration multiculturelle à travers le transport aérien



Sénateur Hadi SIRIKA, Ministre de l'aviation, Nigéria ; Prof. Ibrahim Gambari, Chef de cabinet du Président nigérian, et M. Salvatore SCIACCHITANO, Président du Conseil de l'OACI lors de la CAN 22 de l'OACI à Abuja

e président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), M. Salvatore SCIACCHITANO, a déclaré que l'avenir du transport aérien devrait continuer à servir à la prise de connaissances et à l'intégration multiculturelle lorsque les gens se déplacent d'un pays à l'autre.

M. SCIACCHITANO s'exprimait ainsi, à l'occasion de la Journée de l'aviation civile internationale, qui s'est tenue en marge des négociations sur les services aériens de l'OACI (ICAN) en décembre 2022 à Abuja, au Nigeria.

Il a déclaré que les accords sur les services aériens signés lors de l'ICAN renforceraient l'inter-connectivité mondiale.

"Le transport aérien international n'est pas seulement important pour les voyages d'affaires, mais aussi pour le tourisme. Le transport aérien international améliore également la connaissance du fait des rencontres avec les gens. Vous visitez des pays et, par conséquent, vous améliorez la compréhension multiculturelle et multilatérale de la société ", a-t-il souligné.

" La compréhension multiculturelle est un objectif fondamental de l'aviation civile internationale ".

" Ainsi donc, continuons dans la même direction vers l'avenir ", a-t-il déclaré. Le ministre nigérian de l'Aviation, le sénateur Hadi SIRIKA, a également appelé à l'accélération du marché unique du transport aérien africain (MUTAA), affirmant que le Nigeria a tiré énormément de bénéfices de l'aviation civile.

05 ambassadeurs du MUTAA pour promouvoir la libéralisation en Afrique

afin de promouvoir le plaidoyer et l'opérationnalisation du marché unique du transport aérien africain (MUTAA) dans cinq régions-clé d'Afrique, cinq éminents professionnels africains de l'aviation et des affaires ont été nommés ambassadeurs du MUTAA.

M. Edmund MURAMBIWA MAKONA a été nommé l'ambassadeur du MUTAA pour la région de l'Afrique australe, tandis que le capitaine Gilbert KIBE a été nommé l'ambassadeur du MUTAA pour la région de l'Est. M. Nowel NGALA a été nommé ambassadeur du MUTAA pour l'Afrique centrale et Mme Angi Ahmed Abdalla MOSTAFA a été nommée ambassadrice du MUTAA pour la région du Nord. Le capitaine Edward BOYO s'est vu nommer ambassadeur du MUTAA pour l'Afrique de l'Ouest.

Mme Adefunke ADEYEMI, Secrétaire générale de la CAFAC, a précisé que ces derniers assureraient la coordination auprès des gouvernements et des institutions de leurs régions respectives, afin d'accélérer l'accès au marché et l'intégration en Afrique. Un prix spécial de reconnaissance a été octroyé à Mme Poppy KHOZA " pour sa contribution remarquable dans le domaine de l'aviation en Afrique ". Pour avoir mené la nouvelle révolution de l'Afrique en matière de libéralisation, les États MUTAA / PIP ont également reçu des trophées décernés par la CAFAC.

Le Niger prône la 5ème liberté et l'intégration en Afrique

e directeur général de l'ANAC Niger, Elhadji AYAHA AHMED, a déclaré que : le Niger a signé en 2022 des accords de services aériens conformément à la Décision de Yamoussoukro (DY) avec les autorités de l'aviation civile du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée et du Sénégal. De même, un accord de coopération technique a été signé et un accord sur la recherche, et le sauvetage des aéronefs dans les situations d'urgence, a été paraphé avec le Nigeria.



Elhadji Ayaha Ahmed, Directeur Général, ANAC, Niger

Il a indiqué que " l'ANAC-Niger insistera sans relâche pour la libéralisation du ciel nigérien aux compagnies aériennes africaines, conformément aux accords de services aériens signés avec ces États, par l'octroi de la cinquième liberté ", en précisant que plusieurs compagnies aériennes africaines bénéficient déjà des droits de la cinquième liberté au Niger. Asky exploite les lignes Niamey-Ouagadougou-Niamey et Niamey-Cotonou-Niamey ; Ethiopian Airlines les lignes Niamey-Ouagagoudou-Niamey et Royal Air Maroc les lignes Niamey-N'Djamena-Niamey ; tandis que Tunisair exploite la ligne Niamey-Abidjan-Niamey, a-t-il cité.

Le Président Buhari s'engage à faire développer l'aviation dans le cadre du MUTAA



Le président Muhammadu BUHARI du Nigeria a accueilli les dirigeants de l'OACI et de la CAFAC à Abuja, en leur promettant de soutenir les activités de l'OACI et le développement de l'aviation en Afrique

e président nigérian, S.E. Muhammadu BUHARI, a exprimé son engagement en faveur de la libéralisation du transport aérien, du développement de l'industrie aéronautique et son soutien aux activités de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) visant à promouvoir en Afrique les normes et pratiques recommandées (SARP). Le président BUHARI a fait cette révélation lors du dernier événement de l'OACI sur les négociations relatives aux

services aériens (ICAN '22) qui a eu lieu à Abuja, au Nigeria. Il a salué la détermination de l'OACI à soutenir le développement durable du transport aérien dans la région d'Afrique en accueillant ses principaux événements dans le continent.

Il a fait l'éloge de M. Salvatore SCIACCHITANO, président du Conseil de l'OACI, et a exprimé sa " satisfaction à l'égard du président sortant du Conseil de l'OACI, le Dr Olumuyiwa Benard ALIYU, originaire du Nigeria, qui s'est fait le défenseur de l'initiative " Aucun pays laissé de côté ", de l'OACI. M. BUHARI a déclaré que, le Nigeria est signataire du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) et qu'il avait adopté une politique de l'aviation civile axée sur la libéralisation et sur l'initiative du partenariat public- privé (PPP), ainsi qu'une nouvelle stratégie de l'aviation civile visant à renforcer davantage la sécurité.

Le président BUHARI a ajouté en disant que " cela s'est traduit par une croissance significative du secteur, notamment par un investissement considérable dans les aéroports de notre pays, ce qui a augmenté les capacités de nos aéroports et la croissance dans le secteur du transport aérien national ".

Sommet des Parties prenantes de la CAFAC et du MUTAA de l'UA pour le développement des marchés de 5ème liberté en Afrique



a Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), en collaboration avec l'Union africaine (UA), a tenu la sixième réunion des parties prenantes de l'industrie aéronautique sur la mise en œuvre du Plan d'action prioritaire conjoint pour l'opérationnalisation du marché unique du transport aérien africain (MUTAA) les 9 et 10 février 2023 au siège de la CAFAC à Dakar, au Sénégal. L'essentiel de l'événement PAPC/MUTAA-PIP a été fixé par des objectifs ambitieux pour 2023 et au-delà pour les ambassadeurs du MUTAA, ainsi que pour les Groupes de travail au sein des États et des régions.

Les participants à la réunion ont décidé d'adopter une " approche axée sur les résultats " plutôt qu'une " approche axée sur les

activités " dans la mise en œuvre des objectifs du PAPC/MUTAA.

Le thème de l'événement était " Accélérer la libéralisation complète de l'accès au Marché unique du transport aérien africain à travers la mise en place du projet pilote et de la mise en œuvre du MUTAA ". Plusieurs États africains ainsi que de compagnies aériennes africaines exploitent déjà des routes de la 5ème Liberté.

La CAFAC vise à accroître la libéralisation " en faisant passer le taux de pénétration de la 5ème liberté de 14,5% à 30% d'ici 2025

À ce jour, 19 États se sont engagés dans le MUTAA / PIP, tandis que 36 États ont signé le MUTAA.

La CAFAC à la première réunion de l'ensemble des organisations régionales de l'aviation civile



Le Président de la CAFAC, M. Silas UDAHEMUKA (deuxième à partir de la droite) et Mme Adefunke Adeyemi, Secrétaire générale de la CAFAC (5ème à partir de la droite), avec des représentants des organisations régionales de l'aviation civile lors de la toute première réunion de toutes les régions, tenue récemment à Paris. France

e Président de la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), M. Silas UDAHEMUKA, et la Secrétaire générale de la CAFAC, Mme Adefunke ADEYEMI, ont engagé de nouvelles mesures pour renforcer le développement continu de l'aviation en Afrique et les partenariats avec d'autres régions par leur participation à la toute première réunion officielle rassemblant les dirigeants de l'ensemble des

organisations régionales de l'aviation civile, qui s'est tenue à Paris, le 7 février 2023.

Les organisations régionales de l'aviation civile, à savoir l'Organisation arabe de l'aviation civile (OAAC), la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), la Conférence européenne de l'aviation civile (CEAC) et la Commission latinoaméricaine de l'aviation civile (LACAC), se sont réunies à Paris dans le but de " renforcer les relations et la coopération entre les organisations sœurs de l'aviation civile et de définir des actions qui favorisent un développement certain, sécurisé et durable du transport aérien dans leurs régions respectives et dans le monde, conformément aux objectifs stratégiques de l'OACI ", a déclaré la CEAC.

Selon la CEAC, il a été convenu pour 2023 et 2024, une panoplie d'activités conjointes, telles que la coopération et la coordination dans le cadre des assemblées de l'OACI, la sécurité, la sûreté, le renforcement des capacités dans les domaines communs de l'aviation civile et d'échanges sur les meilleures pratiques en matière de transport aérien. Selon le Président de la CEAC, M. Alessio QUARANTA, Directeur général de l'aviation civile italienne, "Notre engagement commun en faveur de la coopération et de la collaboration sera un facteur essentiel pour assurer le succès à long terme de l'aviation ".

Le Togo réalise une mise en œuvre satisfaisante du MUTAA

e directeur général de l'ANAC Togo, le colonel Gnama LATTA, a indiqué que de nouvelles destinations ont été inaugurées en 2022 au départ de Lomé. Il s'agit notamment de Johannesburg, Praia et Sao Tomé par Asky et Washington par Ethiopian. Afin de permettre au Togo de s'ouvrir davantage vers d'autres destinations, le DG a informé que le Togo a dû faire des rencontres avec 16 États d'Afrique, d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie lors de la Conférence de l'OACI sur les négociations relatives aux services aériens (ICAN) à Abuja, au Nigeria, en décembre 2022.

Il a exhorté les États membres du MUTAA à stopper tout refus d'accorder des droits de trafic de 5ème liberté aux compagnies aériennes africaines, tout en encourageant ces derniers à finaliser des accords commerciaux de façon à faciliter la mobilité des passagers. ASKY Airlines

basée à Lomé, au Togo, jouie du plus grand nombre de routes de 5ème Liberté en Afrique, en partie, en raison du leadership exceptionnel du Togo dans la mise en œuvre du MUTAA. Le colonel LATTA a ajouté que le Togo, en tant que l'État champion du MUTAA, poursuivra ses efforts de mobilisation des fonds pour le renforcement de la CAFAC en sa qualité d'agence d'exécution du MUTAA. Il a ensuite invité la CAFAC à soutenir le développement des capacités du Togo.



Le Colonel Gnama LATTA, Directeur général de l'Agence nationale de l'aviation Civile togolaise

Les routes de 5ème liberté de Asky						
Bamako-Conakry	Dakar-Bissau	Dakar-Praia	Douala-Ndjamena	Douala-Bangui		
Abuja-Ndjamena	Abuja-Yaounde	Libreville-Yaounde	Ouagadougou- Niamey	Cotonou-Niamey		
Accra-Monrovia	Accra-Banjul	Accra-Freetown	Freetown-Banjul	Libreville-SaoTome		
Kinshasa- Brazzaville	Kinshasa- Johannesburg	Libreville- Johannesburg	Cotonou-Niamey	Cotonou-Malabo		
Monrovia-Banjul						

ASKY arrive à exploiter le plus grand nombre de routes de la 5èmeme Liberté en Afrique grâce à l'engagement de la CAA du Togo dans le cadre du MUTAA

La CAFAC s'engage à mettre en œuvre la politique de protection des consommateurs

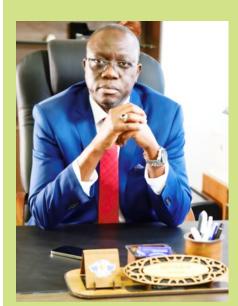
a Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC) a réitéré son engagement total en faveur de la mise en ■œuvre de la réglementation sur la protection des consommateurs dans le secteur de l'aviation en Afrique. La CAFAC, qui est l'agence d'exécution (EA) de la Décision de Yamoussoukro (DY), a déclaré qu'elle y parviendrait " en adoptant des règlements subsidiaires et des lignes directrices visant la mise en œuvre des règlements sur la protection des consommateurs de la YD et en encourageant les communautés économiques régionales (CER), et les États membres à créer des unités de protection des consommateurs au niveau des CER et des États, et à mener des campagnes de sensibilisation et des ateliers de renforcement de capacités pour promouvoir la protection des consommateurs dans la fourniture de services de transport aérien dans la chaîne d'approvisionnement de l'aviation et la société civile ".

Selon M. Emmanuel BUTERA, spécialiste de la protection des consommateurs de la CAFAC, les règlements sur la protection des consommateurs sont ancrés dans l'Annexe 6 de la DY. La

protection des consommateurs " se réfère au processus de traitement des disparités intrinsèques que l'on trouve dans la relation consommateur - fournisseur, notamment les pouvoirs de négociation, de connaissances et autres ressources, l'efficacité économique, les droits individuels, le droit de répartition et le droit au développement ".

M. BUTERA a noté que, le problème des politiques et réglementations disparates en matière de protection des consommateurs devait être relevé par une approche concertée et coordonnée entre les États membres afin d'harmoniser la protection des consommateurs, guidée par les objectifs des Principes directeurs des Nations Unies pour la protection des consommateurs (UNGCP) dans la mise en œuvre des règlements relatifs à la protection des consommateurs Dans le cadre de la DY. " Il est très important que les gouvernements, les régulateurs et le public voyageur comprennent l'équilibre entre la protection des droits des consommateurs et la protection des services aériens durables ", a souligné M. Butera.

Sidy Guèye propose des voies permettant l'ouverture du ciel africain



M. Sidy GUEYE, Directeur général, ANACIM, Sénégal

e Directeur Général ANACIM, Sénégal, M. Sidy GUEYE, a révélé que le Sénégal se réjouit d'ouvrir le ciel africain avec la signature d'accords de services aériens et de renforcer la coopération avec les autres autorités de l'aviation civile sur le continent. Le " taux de conformité très satisfaisant " du Sénégal sur le MUTAA a incité l'État à participer au lancement officiel du Projet pilote de mise en œuvre du marché unique du transport aérien africain (PIP MUTAA) lors de la 23ème Journée de la Décision de Yamoussoukro en novembre 2022, à Dakar.

Il n'est certes pas facile de se passer du jour au lendemain des mesures protectionnistes vis-à-vis de nos compagnies aériennes respectives, toutefois, la volonté manifeste des dirigeants du continent et le lancement du projet pilote par les 18 États peuvent résulter en la mise en œuvre effective de l'accord sur le transport aérien unique a-t-il souligné. Il a également souligné qu'afin de faciliter la mise en œuvre du MUTAA,

qu'il serait important de sensibiliser tous les acteurs nationaux " en particulier, sur les règles de concurrence et la nécessité d'améliorer la compétitivité et la qualité du service par les prestataires " Enfin, il a vivement invité à la " coopération entre les compagnies aériennes africaines " et exhorter les décideurs à ménager le changement. Il a dit qu'en 2022, le Sénégal a pris des mesures pour assurer la certification des aéroports, notamment, le renouvellement du certificat de l'aéroport international Blaise Diagne de Dakar-Diass, la certification de l'aéroport international de Cap Skirring et la ré-certification de l'aéroport international AIBD, tout en œuvrant en faveur de l'amélioration du programme national de sécurité (PNS) du Sénégal.

Le DG a conclu en ajoutant que le Sénégal est aussi en voie de signer d'autres accords de services aériens pour promouvoir l'inter-connectivité.